

Département de Lozère  
Mairie d'ESCLANÈDES  
48230  
04 66 48 25 24

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 048-214800567-20240409-BP\_CA\_2023-BF



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

date de séance : 09/04/2024  
date de convocation : 29/03/2024

n° de délibération : DE2024 - 01

nombre de conseillers en exercice : 11  
présents : 7  
suffrages exprimés : 9 (pour-9, contre-0)  
abstention : 0

objet de la délibération :  
**Budget Primitif Principal : approbation du  
Compte Administratif 2023**

Le neuf avril deux mille vingt-quatre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Esclanèdes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Pascale BONICEL, Maire.

Prénom, Nom	présent	absent (excusé, ayant donné pouvoir...)	secrétaire de séance
BERGONHE Eric		absent	
BLANC Alain	X		
BONICEL Pascale		s'est retirée de la salle lors du vote	
BOUNIOL Muriel		pouvoir à MOURGUES Christine	
CORDESSE Marianne		pouvoir à BLANC Alain	
MEYRUEIX Franck	X		
MOURGUES Christine	X		
PALMIER Jérôme	X		X
VALARIER Valérie	X		
VIDAL Fabrice	X		
VIEILLDENT Luc	X		

Madame le Maire présente à l'assemblée le Compte Administratif 2023, lequel peut se résumer ainsi :

Section d'investissement :	Section de fonctionnement :
↳ Dépenses ..... 94 828.22 € ↳ Recettes ..... 110 033.40 € Excédent ..... 15 205.18 €	↳ Dépenses ..... 280 079.29 € ↳ Recettes ..... 359 232.30 € Excédent ..... 79 153.01 €

Il est précisé que le Compte de Gestion 2023, dressé par le Trésorier Principal, fait apparaître des résultats identiques.

Le Conseil Municipal, après que Madame le Maire se soit retirée de la salle (en application de l'article L 2121-14 du CGCT, le maire ou le président de séance en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut ni présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif ni participer au vote),

VOTE et ARRÊTE à l'unanimité des membres présents, les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le secrétaire de séance,  
Jérôme PALMIER

Le Maire,  
Pascale BONICEL